Le Trait d'Union

Petit périodique d'informations communales (n° 70 – avril 2018)

L'ÉDITO DU MAIRE

Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 lors de sa dernière séance le jeudi 12 avril. Depuis mon entrée en fonction en 2010, les impôts n'ont pas augmenté et pour la neuvième année consécutive, il a été décidé de maintenir au même taux d'imposition les trois taxes communales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti).

S'agissant de la taxe d'habitation, notre budget prévoit la compensation totale par l'Etat de l'exonération partielle mis en place dès cette année par le gouvernement. Pour l'avenir, les communes sont inquiètes sur leurs ressources car la suppression programmée à terme de la taxe d'habitation les rend complètement dépendantes d'une dotation compensatrice de l'Etat.

Le budget 2018 est présenté de manière détaillée en pages 2 et 3. Il est marqué par une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui n'augmentent pas et une légère augmentation des recettes. Après une année exceptionnelle d'investissement en 2017 (près de 1,1 million d'euros de dépenses d'investissement), l'effort d'investissement sera poursuivi en 2018 à un niveau notable mais moins élevé de près de 475 000 €. Les principaux projets sont ceux que je vous ai présentés lors de la cérémonie des vœux : la sécurisation de la voirie route de Trouy et rue de la Paille, la rénovation et la mise en accessibilité de la salle des bains douches, des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes), la réfection de la peinture de la salle des fêtes, le lancement du projet de réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire.

La réalisation de tous ces investissements n'est possible que par l'obtention de subventions à rechercher en défendant avec force nos projets auprès des différentes sources de financement possible : État, CAF, conseil régional, conseil départemental, Bourges Plus... Sur les exercices 2017 et 2018, c'est globalement entre 600 000 et 700 000 € de subventions qui sont attendues.

Pour finir, je souhaite adresser mes plus vives félicitations au club de football de notre commune pour la montée en 2ème division départementale de l'équipe première, le développement des équipes jeunes et la création d'une catégorie « Futsal » qui s'entraîne dans le gymnase. Bravo aux dirigeants, aux entraîneurs et aux joueurs.

Votre maire, Patrick Barnier

DU CÔTÉ DE L'UNC

LA RELÈVE ARRIVE !

L'engagement de Manon Thomas – 18 ans – comme jeune porte-drapeau à la section UNC Anciens Combattants de Plaimpied-Givaudins est effectif depuis le 15 avril dernier, date à laquelle elle a porté le drapeau de notre Association UNC au congrès départemental à Saint-Germain du Puy.

Elle s'est acquittée de cette tâche avec beaucoup de sérieux et a montré ainsi un bel attachement à nos valeurs républicaines.

FONCTIONNEMENT

Le total du budget de fonctionnement s'élève à 1 525 279, 22 €.

RECETTES DE LA COMMUNE

L'excédent du budget 2017 (119 724 €) correspond à un excédent constaté par rapport au budget initial. Il est reporté au budget 2018.

Les dotations de l'état pour le fonctionnement de la commune augmentent légèrement de 5,3%. Après une période de baisse de 5 ans imposée par l'Etat, c'est la première hausse depuis 2013.

Le produit des services est en grande partie généré par la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.

Les subventions diverses sont versées par la CAF dans le cadre de l'accueil périscolaire, la MDJ et l'accueil de loisirs.

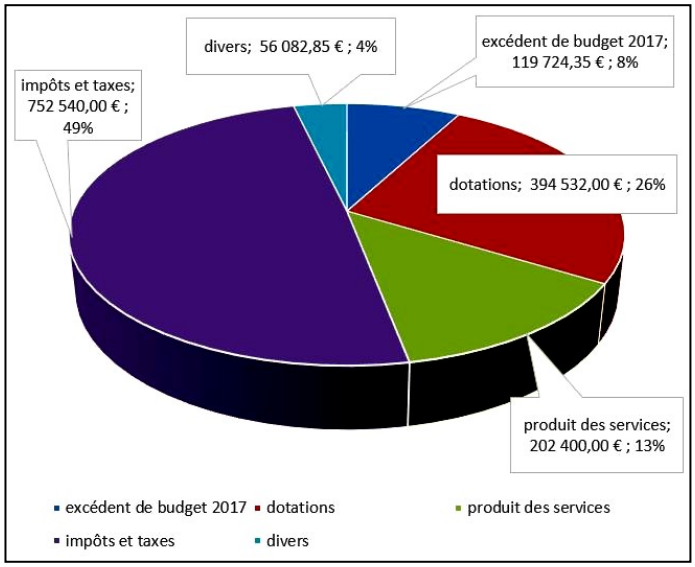

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts en maintenant le taux d'imposition des trois taxes communales : taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. Pour autant, la part des impôts et taxes est en légère augmentation. Ils comprennent également les dotations allouées par Bourges Plus, la taxe sur les pylônes électriques, la taxe additionnelle aux droits de mutation sur les transactions immobilières versées par le conseil départemental.

DÉPENSES DE LA COMMUNE

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit en 2018.

Les charges de personnel à hauteur de 520 000 € diminuent de 11 500 € par rapport à 2017.

Les charges générales sont liées au fonctionnement de la commune et restent stables à 463500 €.

Les charges financières et exceptionnelles sont liées en majorité au remboursement des emprunts et demeurent stables.

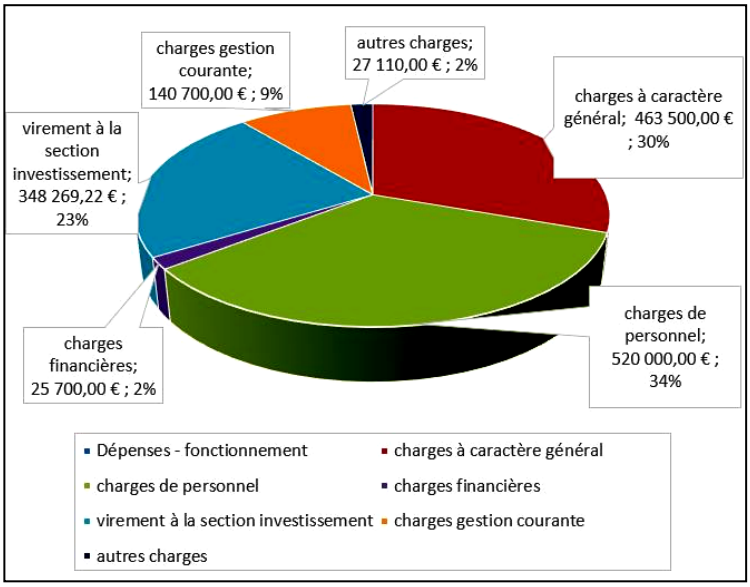

La commune dégage un excédent de fonctionnement de 348 269 €, en très nette augmentation par rapport à 2017.

À cela s'ajoute une dotation aux investissements de 11 110 €, somme qui sera virée à la section d'investissement et qui nous permettra d'une part de rembourser les emprunts et d'autre part de financer les projets d'investissement de la commune.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

INVESTISSEMENT

Le budget investissement s'élève à 1 232 891.98 € dont 129 203.92 € de crédits de report en dépenses et 444 056.00 € en recettes.

RECETTES DE LA COMMUNE

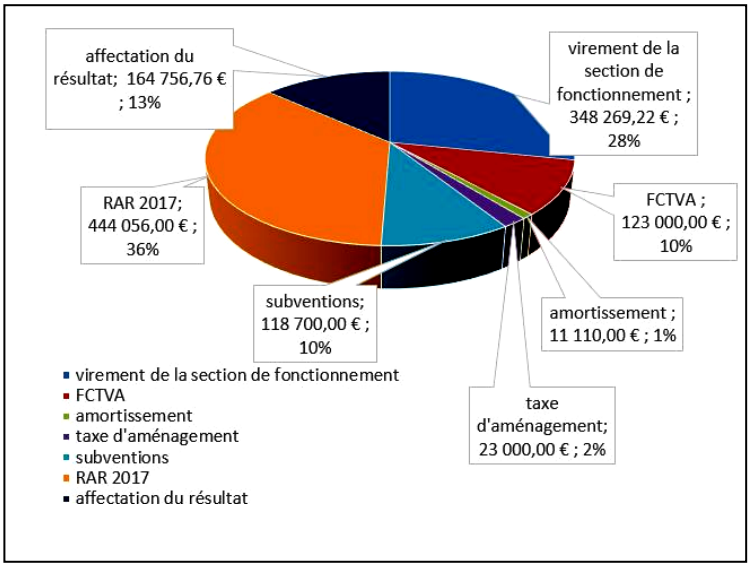

La section d'investissement sera financée par le virement de la section de fonctionnement (348 269 €), le fond de compensation de la TVA (FCTVA) (123 000 €), de la taxe d'aménagement (23 000 €) et de la dotation pour l'amortissement (11 110 €).

Pour les projets prévus, 118 700 € de subventions sont attendues dont 90 000 € pour la rénovation de la salle des Bains-Douches et l'isolation des bâtiments communaux et 25 000 € pour les travaux de sécurisation de la voirie.

Afin de mener à bien ces projets, une même gestion rigoureuse est nécessaire.

DÉPENSES DE LA COMMUNE

Après le projet d'extension de la crèche ainsi que celui d'extension de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire en 2017, les dépenses au budget concernent principalement :

- les bâtiments : 154 000 € dont 105 000 € pour la rénovation de la salle des Bains-Douches et l'isolation des autres bâtiments (mairie, maison des jeunes, salle des fêtes, écoles) et 12 493 € pour la réfection de la peinture de la salle des fêtes.

- la voirie : 84 500 € dont 60 000 € pour la sécurisation de la route de Trouy et rue de la Paille.

- 59 534 € pour la phase d'étude du projet de rénovation et d'extension de l'école élémentaire.

- 38 000 € pour l'acquisition de matériel.

Un programme nouveau, « canal de Berry à vélo » mis en chantier en 2017 reçoit une dotation de 5 045 € pour 2018.

La commune rembourse également le capital de ses emprunts à hauteur de 276 000 €.

À noter également :

- remboursement de l'emprunt relais pour la structure couverte avec le FCTVA 2018 soit 120 000 €.

- une écriture d'ordre pour l'emprunt toxique qui s'est achevé en 2017 pour 19 000 €.

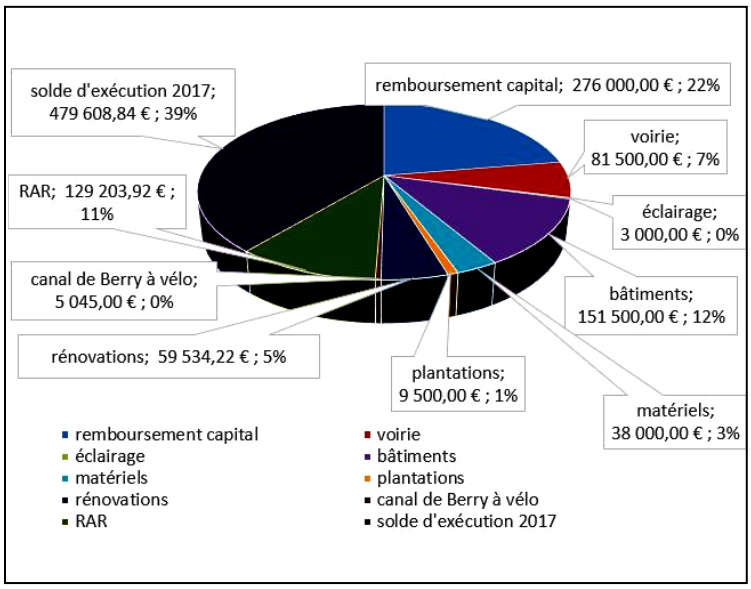

Informations diverses

Fermeture de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée :

- du vendredi 27 avril à 17 h au mercredi 2 mai à 9 h
- le samedi 5 mai
- du mercredi 9 mai à 18 h au lundi 14 mai à 9 h
- le lundi 21 mai

Opération jachères fleuries et apicoles

Pour les personnes s'étant inscrites, les sachets fournis par la Fédération des Chasseurs seront mis à disposition fin avril début mai en mairie.

Campagne de régulation des corbeaux freux

La population de corbeaux freux est restée importante le long du canal de Berry, provoquant d'importants dégâts dans les cultures et des nuisances sonores. Avec l'accord et l'encouragement de la préfecture du Cher, la municipalité a renouvelé une campagne de régulation de ce spécimen.

Les tirs auront lieu sur les digues du canal, les lundis et jeudis de 18 h 30 à 20 h, à partir du lundi 23 avril jusqu'au jeudi 24 mai.

Toute personne voulant participer à ces tirs doit se faire inscrire en mairie au 02 48 50 88 60 en justifiant d'un permis de chasser et d'une assurance.

Bio-seaux et tri sélectif

Pour un bon compost, des « bio-seaux » et des aérateurs de compost sont disponibles en mairie. Pour le tri sélectif, des sacs de pré-collecte sont eux aussi mis à votre disposition en mairie.

Concours départemental des maisons fleuries

Le concours départemental des maisons fleuries mené par le Conseil National des Villes et Villages fleuris est ouvert. Pour participer, il faut vous inscrire auprès de la mairie avant le mercredi 6 juin 2018. Vous pouvez également télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la mairie. Le passage du jury départemental aura lieu entre les 16 et 20 juillet prochains.

Ramassage des ordures ménagères

Pour le jeudi 10 mai , la collecte des ordures ménagères est déplacée au samedi 12 mai. Elle se déroulera plus tôt qu'habituellement. Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu lundi 11 juin en cours de journée. Les objets doivent être déposés devant le domicile la veille au soir.

Ramassage des déchets verts

Inscription obligatoire en mairie au 02 48 50 88 60. Le ramassage des déchets verts est réservé aux personnes de 70 ans et plus. Il aura lieu le mardi 12 juin au cours de la journée. Merci de mettre vos déchets verts en fagots et de les déposer près de l'entrée de votre habitation.

Du côté de la cabane à livres

Mais qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

Le principe en est simple : mettre à disposition de tous une boîte accessible en permanence, où l'on peut déposer, emprunter, échanger et découvrir des livres gratuitement et sans contrainte. Chacun est libre de prendre autant de livres qu'il le souhaite et de les garder le temps qu'il jugera nécessaire. Romans, bandes dessinées, albums pour enfants, livres de cuisine… Vous pouvez partager ce que vous souhaitez !

Mais il est également possible d'emprunter des livres sans en donner en retour, cette boîte est un espace de liberté offert à tous pour cultiver la curiosité et le goût de lire.

L'idée est de promouvoir la lecture par un système de libre-échange, afin de donner à tous, enfants comme adultes, un accès à des livres gratuitement et à toute heure. Place Jean Sautivet semble être le lieu idéal pour installer ce nouveau service ; que vous soyez à pied ou en voiture, il est facile d'y accéder. Ce service permet aussi de renforcer l'esprit de cohésion de notre commune en faisant participer tous les habitants qui le souhaitent.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Soutien Initiatives Jeunes

Si vous êtes âgés entre 16 et 25 ans et que vous habitez Plaimpied -Givaudins, le conseil municipal propose un soutien aux « initiatives des jeunes » d'un montant de 500 €.

Ce dispositif financier permet d'aider un jeune ou un groupe de jeunes à concrétiser un projet dans les domaines de la culture, de l'environnement, de l'humanitaire, du sport et de la solidarité.

Pour cela, vous devez retirer un dossier de candidature à la mairie et le déposer avant le 30 novembre.

Du côté de la crèche

Enfants, parents, grands-parents, assistantes maternelles, l'association Pirouette-Galipette propose des activités pour tous.

Les enfants profitent d'ateliers de psychomotricité, de sophrologie et de yoga mais également des spectacles de marionnettes. L'association met en place des ateliers spécifiques aux parents : des ateliers de portage en écharpe (individuel ou en collectif) ; des ateliers parent-enfant et depuis peu un café des parents a vu le jour.

Sans oublier les matinées du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants qui sont ouvertes aux assistantes maternelles mais également aux parents/grands-parents avec leurs enfants/petits-enfants (les lundis et vendredis de 9 h 30 à 11 h).

Du côté de la Récré des Séniors

Le printemps est de retour et nous sommes prêts pour découvrir de nouveaux horizons. Cette manifestation est organisée par le C.C.A.S. de Plaimpied-Givaudins qui prendra en charge le transport et les entrées aux sites visités.

Date d'embarquement : le mercredi 30 mai à 9 h – Place Jean Sautivet.

Destination : le Berry et plus précisément Neuvy-sur-Barangeon avec le Musée de l'Eau et la Grande Garenne.

Organisation de la journée :

- À 10 h, rendez-vous à la Maison de l'Eau pour une visite guidée, déjeuner à Neuvy au restaurant « Au bord du Monde ». Un menu terroir nous est proposé.
- Aux environs de 14 h/14 h 30, départ pour la Grande Garenne où nous pouvons visiter le musée militaire de 1914 à nos jours et découvrir son magnifique parc.
- Vers 17 h, nous regagnons Plaimpied-Givaudins.

Pas de passeport obligatoire, simplement des sourires, de la bonne humeur et le plaisir de partager cette journée en toute convivialité.

Inscription en mairie dès que possible au 02 48 50 88 60 – date limite le 18 mai 2018

Le prix du repas s'élève à 18 € . Il comprend une entrée, un plat, un dessert, le tout arrosé d'un kir, d'un verre de vin et sans oublier le café.

Ce repas reste à la charge des participants – paiement par chèque de 18 € libellé à « SNCAD » lors de l'inscription. Les personnes extérieures et amis peuvent également participer en fonction des places disponibles. À leur charge, le repas de 18 € et les entrées au Musée et à la Maison de l'Eau soit 13,50 €.

Comme d'habitude, nous vous attendons nombreux lors de cette sortie.

Du côté de la MDJ

Vacances de printemps

La maison des jeunes de Plaimpied-Givaudins ouvre ses portes pendant les vacances de printemps du 26 avril au 11 mai 2018. Des accueils libres et des activités seront proposés : culturel, artistique, sportif ou ludique, ils satisferont tous les goûts. Les jeunes auront ainsi la chance de pouvoir rencontrer et échanger avec différents intervenants et associations. Vous trouverez ci-après quelques exemples d'activités sur inscriptions :

Vendredi 27 Avril à 13 h 10 : Le printemps de Bourges est à l'honneur. Une sortie est organisée pour aller à la rencontre des différentes scènes ouvertes.

Mercredi 2 mai à 14 h : les jeunes filles de Plaimpied-Givaudins pourront se retrouver autour d'un atelier scrapbooking animé par l'association « aux 1000 facettes ».

Jeudi 3 et vendredi 4 Mai : une initiation à un atelier photogramme est prévue avec l'intervention d'un photographe professionnel.

Lundi 7 Mai à 14 h : découverte de sports innovants avec la présence de l'association « Fun sport ».

Plannings complets consultables à la mairie, à l'école et à la maison des jeunes.

Pour tous renseignements et inscriptions : Maison Des Jeunes – rue St Martin 18340 Plaimpied-Givaudins – ☎ 02 48 25 01 38 – ✉ maisonjeunesplaimpied@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Patrimoine

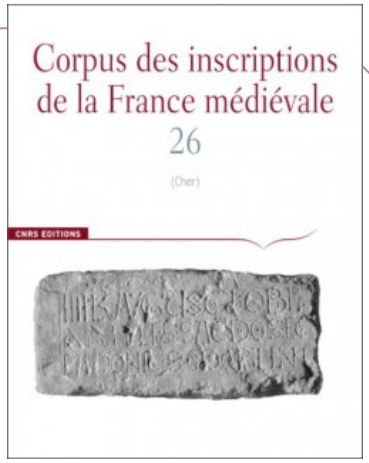

Le volume 26 du « Corpus des inscriptions de la France médiévale » vient d'être édité par le Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale de Poitiers – CESCM – aux éditions du CNRS sous la responsabilité de Mme Estelle Ingrand-Varenne en charge de la publication et de Mme Cécile Tréffort, directrice du projet. Ce volume concerne le département du Cher. Il répertorie 178 inscriptions datables du VIIIème au XIIIème siècles, réparties sur 31 communes et représentatives de la quasi totalité des éléments encore visibles, tracés, gravés ou peints sur différents supports comme la pierre, le bois, le métal ou le verre.

Composé de 14 pierres gravées actuellement scellées dans le mur sud de la nef, le calendrier obituaire de l'abbatiale Saint Martin de Plaimpied-Givaudins occupe dans ce « Corpus » une place importante, il représente le tiers des inscriptions du XIIème siècle. La pierre obituaire du Chanoine Arnoul (milieu du XIIème siècle) a même les honneurs de la couverture.

L'importance de cette série, sa rareté et la qualité de sa calligraphie, ont retenu toute l'attention des auteurs du « Corpus » et ont conduit le CESCM de Poitiers à entreprendre une étude approfondie de cet élément majeur de notre Patrimoine communal. Le mercredi 31 janvier, une petite équipe dirigée par Mme Estelle Ingrand-Varenne a effectué une couverture photographique de l'ensemble des pierres gravées ainsi qu'un relevé manuel particulièrement minutieux de l'ensemble des inscriptions. Les résultats de l'étude seront connus et publiés par le CESCM en fin d'année 2018.

Environnement

4ème Printemps de l'écologie

À l'occasion de la 4ème édition du Printemps de l'Écologie qui se tiendra cette année du 28 mai au 3 juin, la communauté d'agglomération Bourges Plus et la commune de Plaimpied-Givaudins proposent :

- mardi 29 mai, à 18 h : avec l'association Nature 18, une promenade dans les rues de Plaimpied pour identifier les plantes comestibles et médicinales qui poussent près de chez nous et qui peuvent être utilisées pour cuisiner ou fabriquer soi-même ses cosmétiques. Rendez-vous sur le parking de l'abbatiale.
- mardi 29 mai, à 18h30 : portes ouvertes à l'AMAP des Cinq. + Rendez-vous à la Grange des Dîmes, derrière la mairie.

Plantez le décor

L'opération *Plantez le décor* est relancée pour l'année 2018. Le Pays de Bourges subventionne à hauteur de 80% (l'achat de plants, le paillage et la protection contre le gibier). Les bénéficiaires financent les 20% restants.

Haies : longueur minimum de 100 m - Bosquets : entre 100 m² et 1 ha - Alignement : 10 arbres minimum. Une liste d'essences éligibles est proposée pour chaque type de projet de plantation.

Toutes les personnes intéressées (agriculteurs, associations, entreprises, particuliers...) trouveront des informations complémentaires sur le site internet : http://www.paysdebourges.fr/decouvrir-et-bouger/nature-et-environnement/

Accueils postés sur l'Espace Naturel Sensible du Val d'Auron à Bourges

Les naturalistes de Nature 18 vous attendent tous les dimanches après-midi, sur l'ENS du Val d'Auron à Bourges. Munis de longue-vue et de jumelles, venez échanger avec nous sur la biodiversité du lac : les oiseaux d'eau, les libellules, la flore… Présence tous les dimanches d'avril à juillet, entre 15 h 30 et 17 h 30 – lac d'Auron, à côté du centre équestre, à Bourges.

« Le Monde des Enfants »

AU MOULIN DU PORCHE

Un espace détente pour toute la famille dans le cadre naturel des rives du Lac d'Auron vous est proposé au Mini Parc *Le Monde des Enfants*. Manèges, espaces jeux, buvette...tout pour passer un moment agréable en famille.

Horaires d'ouverture. En avril, mai, juin, septembre de 14 h 30 à 19 h 30 les mercredis, week-end et jours fériés. En juillet et août, tous les jours.

☎ 02 48 50 29 62 ✉ pouzet-group@wanadoo.fr Mini Parc - Le Monde des enfants

À pied par la trouée verte, ancien canal de Berry bordé de plus de 1000 platanes reliant le centre ville de Bourges au Lac du Val d'Auron.

Plaimpied-Givaudins — Bibliothèque municipale — CACPG Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins

Les Elèves des cours de dessin peinture du CACPG exposent à la Bibliothèque de Plaimpied-Givaudins du 6 avril au 2 mai 2018

Dans le cadre de l'animation

L'Art à la Bibliothèque

Mercredi : 16h à 18h30

Jeudi : 15h30 à 17h30

Samedi : 10h à 12h

« L'Art à la Bibliothèque »

À la Bibliothèque, Avril est le mois des couleurs avec le Centre Artistique et Culturel de Plaimpied-Givaudins (CACPG).

Le vendredi 6 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition peinture du CACPG dans le cadre « L'Art à la Bibliothèque » et de l'espace de vie social, contrat passé entre le CACPG et la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette manifestation a débuté en mars, mois de la poésie, avec la venue des « Poètes en Berry » au four à pain communal. Un arbre des poèmes créé par les lecteurs a décoré la bibliothèque.

En avril, mois des couleurs, les élèves des cours de dessin-peinture du CACPG exposent jusqu'au 2 mai.

Le mois de mai sera le mois de la musique. Le point d'orgue sera « Les Arts au fil de l'eau » le dimanche 3 juin à 15 h : Balade artistique sur les berges du canal, à la rencontre de peintres, musiciens, poètes et danseurs.

Du côté des associations

Le Printemps des Poètes

L'association Autour du court a présenté une exposition de photographies et nouvelles autour des quatre saisons intitulées « Une image - Une histoire - 50 mots » à l'office de tourisme de Bourges du 5 au 17 mars.

Plus d'une centaine de personnes ont pu découvrir le travail des seize auteurs francophones et des cinq photographes. Certains ont également participé aux ateliers d'écriture proposés pendant la première semaine.

Le récital de clôture de ce Printemps poétique organisé par les Poètes en Berry s'est achevé par une création sonore *Les couleurs de Rimbaud*. Ce spectacle était proposé par des membres de l'association en collaboration avec M. Rémi Dury professeur au conservatoire de Bourges (électroacoustique).

Bourse aux jouets—APE

L'association de parents d'élèves, APE Elèves et compagnies, a organisé sa troisième bourse

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

aux vêtements, jouets et articles de puériculture le dimanche 8 avril dernier. Le bilan de cette journée fut à nouveau très positif. Nous remercions vivement les participants, les parents, adhérents, qui se sont investis pour la réussite de cette action

Les bénéfices récoltés auront pour but de financer des projets, des sorties au bénéfice de nos écoles, pour nos enfants !

Contact ✉ elevesetcompagnies@gmail.com

Foot

La saison 2017-2018 se termine bientôt pour le club de foot de Plaimpied-Givaudins et, déjà, nous devons préparer la saison prochaine. Nous pouvons dire d'ores et déjà, que nos joueurs ont rempli plusieurs objectifs fixés en début de championnat :

L'équipe fanion accède à l'échelon supérieur cette année encore et donc incorporera la 2ème division du district du Cher. L'équipe réserve garde encore une petite chance de gravir un niveau si elle remporte ses trois derniers matchs de la saison. L'équipe Vétérans a regroupé une dizaine d'anciens pour un championnat palpitant et tout en loisir, le vendredi soir. Les catégories jeunes U7 – U9 –U11 – U13 fêtent leur deuxième année d'existence sous la houlette de jeunes de l'équipe séniors et de deux éducateurs diplômés. Une catégorie FUTSAL ados a vu le jour cette année, dix jeunes filles et garçons de 14 à 17 ans se retrouvent les mardis soir pour une séance dans le gymnase.

Le club reconduit toutes ces catégories la saison prochaine. Nous souhaitons étoffer notre effectif !

Contact ✉ 529940@lcfoot.fr

SUR L'AGENDA

Samedi 21 avril au 3 juin	Tennis - championnats de Printemps - TCPG
Samedi 28 avril	Journée de la déportation. Rendez-vous 18 h 30 place Jean Sautivet.
Dimanche 6 mai	Fête du pain. Suivie par un cabaret animé par Didier Callot – dit DAG, au chant, et Jean-Pierre Huet à l'accordéon.
Mardi 8 mai	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Messe à 10 h à Saint-Just . Rassemblement à la mairie à 11 h et défilé. Méchoui à 12 h 30 à la salle des fêtes. Inscription auprès de l'UNC - Plaimpied-Givaudins
Samedi 12 mai	Collecte des ordures ménagères **à la place du jeudi 10 mai** dès 5 h.
Samedi 19 au lundi 21 mai	Tennis – Tournoi Multi Chance Dames – de NC à 15/2 - TCPG
Dimanche 20 mai	Déjeuner *Bœuf à la broche* chez Christian Colliot – La Larjaisse
Samedi 26 mai	Tennis - sortie Roland Garros - école de Tennis / TCPG
Mardi 29 mai	18 h parking de l'abbatiale - promenade avec Nature 18, promenade dans les rues de Plaimpied pour identifier les plantes comestibles et médicinales Portes ouvertes AMAP des Cinq+ – Grange des Dîmes derrière la mairie.
Mercredi 30 Mai	Récré des seniors – RV 9 h Place Jean Sautivet
Dimanche 3 juin	*Les Arts au fil de l'eau*. Balade artistique, organisée par le CACPG et la bibliothèque, sur les berges du canal, à la rencontre de peintres, musiciens, poètes et danseurs. 15 H devant la bibliothèque.
Samedi 9 juin	Rencontre musicale organisée par la chorale *À Tout Cœur* et le CACPG en compagnie des *Maîtres Chanteurs de Bourges* – 20 h 30 salle polyvalente – entrée gratuite – gâteaux et boissons à l'entracte
Lundi 11 juin	Collecte des encombrants
Samedi 16 & dimanche 17 juin	Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins « L'animal et l'Homme » . Rendez-vous devant l'Abbatiale à 15 h.
Dimanche 17 juin	Brocante
Samedi 30 juin	Fête de la Saint-Jean

Concours de dessin 8 À HUIT

Catégorie 6 ans à 10 ans

1er Charles THOMAS

2ème Yasmine ESSOLOH

3ème Noa MAZORET

Catégorie 3 ans à 5 ans

1er Sylvain LEROY

2ème Manon FOURNIER

3ème Joey GENOUD

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins